



Le mot du Président

Chers amis,

L'année 2021 qui s'achève a été fertile en événements divers : parfois tragiques, souvent ridicules ou dérisoires au regard de la grande inconnue qui pèse sur nos destinées—la pandémie de la Covid19. Tous les aspects de nos vies sont impactés par cette menace lourde, réelle et meurtrière. On peut se consoler en se disant que ce n'est pas la première fois que l'humanité est décimée par un tel fléau. Gardons-nous cependant de céder à la fatalité, même si l'économique, le politique, le social, le religieux, l'associatif sont concernés par le phénomène. Les associations, dont la nôtre, souffrent du manque de perspectives et de l'arrêt de leurs activités, sans compter le risque de désaffection, pour ne pas dire la fuite de nos adhérents. De ce point de vue, les M.P.F.79 ont pu, grâce au dévouement de notre équipe, organiser deux sorties qui ont connu un franc succès ; et ce dans le strict respect des règles sanitaires. Nos adhérents se sont retrouvés avec plaisir dans ce climat de franche amitié et de bonne humeur qui caractérise notre association. Soyez-en tous sincèrement remerciés.

Je vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année, une bonne santé et l'espoir de nous retrouver dans la joie de la réalisation du programme que l'équipe vous a préparé pour cette année 2022.

Claude SAPKAS-KELLER



**Maisons Paysannes de France
Délégation des Deux-Sèvres
MPF 79**

**Assemblée générale du 5 septembre 2021
à Sanxay (86)**

La réunion débute à 10 h, dans la salle des fêtes de Sanxay.

Au bureau : Claude Sapkas-Keller, président, Annick Georgeon, vice-présidente,
Mario Picco, vice-président, Viviane Tabuteau, secrétaire
Absente, excusée : Anne-Marie Fleury, trésorière

Le président ouvre la séance.

Tout d'abord, il remercie tous les participants de leur présence et en particulier Mme Forestier, maire de Sanxay, de nous accueillir et Mme de la Roullière de la Fondation du Patrimoine.

Un remerciement également à Mario Picco qui a préparé la sortie de ce 5 septembre.

Le président expose ensuite le rapport moral et le bilan d'activités 2020.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et ses conséquences : les activités et sorties ont été réduites. Néanmoins l'assemblée générale a pu avoir lieu juste avant le confinement, le 8 mars 2020 à La Trébesse (commune d'Azay-sur-Thouet) avec une visite du village, grâce à ses habitants qui ont ouvert leur maison.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Pour l'année 2021, il est prévu une autre sortie le 3 octobre à Pamproux.

La mairie met à la disposition de l'association sa salle des fêtes pour le pique-nique de midi.

Autres informations :

. mise à jour du fichier des adhérents en cours (car dysfonctionnements au niveau national des MFP dans le passé qui se résorbent maintenant) ;

A ce jour, 116 adhésions pour 200 personnes. 20 adhésions n'ont pas été renouvelées et une cinquantaine d'anciens adhérents n'ont pas donné signe de vie...

. les MFP ont pris une position très ferme pour s'opposer à l'implantation de fermes éoliennes.

Celles-ci dénaturent les paysages et le bâti ;

. un appel au jeune bénévolat pour entrer dans le conseil d'administration de notre association.

Le bilan financier est présenté par Annick Georgeon : il apparaît un bénéfice de 51,87 €.

Les disponibilités au 31.12.2020 s'élèvent à la somme de 8 996,05 €.

Vote des adhérents : 51 présents ou représentés par un pouvoir.

Compte-rendu de 2020 : unanimité.

Bilan financier : unanimité.

Questions diverses :

. Les adhésions : Annick Georgeon explique que les formules à 90€ et à 150€ sont défavorables pour les délégations ; la conséquence est une perte sèche des dons.

En 2020, aucun don n'a été enregistré.

Le service « conseils techniques » a été très actif : il est assuré par Christian Ridouard. Ce service est gratuit pour les adhérents.

La séance est levée à 12h.

<u>MPF 79 BILAN FINANCIER 2020</u>	
<u>Disponibilités au 1er janvier 2020</u>	
Livret bleu	5976,38
Banque	2967,80
Espèces	0
	<hr/>
	8944,18
<u>Recettes</u>	
Sorties	1641,00
Reversement MPF Paris	1947,50
Produits financiers	21,74
	<hr/>
	3610,24
<u>Dépenses</u>	
Frais postaux, téléphone	687,28
Photocopies	878,10
Fournitures	62,43
Sorties	1837,56
Frais de déplacements	0
Assurances	93,00
Divers, Dons	0
Frais bancaires	0
	<hr/>
	3558,37
Bénéfice:	51,87
<u>Disponibilités au 31/12/2020</u>	
Livret Bleu	6798,12
Banque	2197,93
	<hr/>
	8996,05

A propos du calcul de la part de l'adhésion reversée aux délégations.

MPF Paris a eu, il y a quelques années, de graves difficultés financières.

Le principe de répartition des cotisations depuis le début de la création de l'association est un reversement de 50% du montant des adhésions.

Pour remonter sa trésorerie, le siège a décidé d'ajouter 2 formules d'adhésion; "solidaire à 92€" et "bienfaiteur à 150€" sans changer le montant de nos reversements.

Et depuis 2021, le siège a décidé finalement de partager un peu plus le gâteau,

Mais le compte n'y est pas ! Ce mode de calcul a changé considérablement nos trésoreries, nous avons perdu une grande partie de nos dons.

Je vous détaille un exemple pour le choix de la formule "solidaire" à 92€

Et pour bien comprendre la différence, je dois le comparer à la formule classique d'adhésion avec don séparé (qui est toujours possible).

Avec les 92€? vous avez l'adhésion à 1 département + le montant de l'abonnement à la revue.

Il nous revient donc $92 - 23€ (\text{revue}) = 69€ : 2 = 34,50€$

Au lieu d'utiliser cette formule, si pour la même somme de 92€, vous prenez la formule classique (adhésion + abonnement) à 54€; nous avons un reversement de $54 - 23 = 31 : 2 = 15,50€$

Et si vous ajoutez un don à MPF79 de 38€

Cela nous fait un total pour MPF79 de $38 + 15,50 = 53,50€$

Donc, avec cette formule solidaire, **nous perdons donc 19€.**

Certes vous défiscalisez un peu plus mais, pour quelques euros défiscalisés, votre délégation perd des dons car en réalité avec la formule "solidaire" et "bienfaiteur" la moitié de la somme affectée au don est pour le siège, ce qui n'était pas le cas avant la débâcle de MPF siège.

Or notre travail sur le département n'a pas changé et nos bénévoles sont toujours actifs.



M. Mario PICCO, vice-président, Mme Annick GEORGEON, Monsieur Cl. SAPKAS-KELLER, président et Mme Viviane TABUTEAU, secrétaire, face à une assistance attentive.



Départ pour la visite de Sanxay.

SERVICE CONSEIL

Le service conseil de notre association est assuré par un administrateur: Christian Ridouard.
Le service conseil est gratuit pour les adhérents.
Les demandes sont variées ; mais la présence de ciment est souvent l'objet principal des désordres.

Neuf propriétés ont fait l'objet d'une demande de service conseil. Le plus souvent une demi-journée est consacrée à chaque visite.
Et voici un petit résumé.

Février 2021 : Près de Saint-Maixent-l'École.

Restauration d'une résidence secondaire pour

- faire à l'étage cinq chambres pour les cinq enfants
- supprimer une cloison
- choisir les isolants sous la toiture où se trouvent les chambres.

Ce nouvel adhérent a fait appel une deuxième fois à Christian pour un suivi du chantier.

Avril 2021 : Près d'Argenton-les-Vallées.

Très grand logis du 17^e qui a subi des rénovations non conformes à l'esprit MPF avec du ciment sur les sols et des ouvertures modifiées également cimentées.

Pour remettre l'immeuble dans l'esprit du 17^e, Christian a conseillé de ne faire aucune concession au ciment en le retirant systématiquement et en reconstruisant les parois des ouvertures avec de la pierre.

Les travaux sont conséquents.

Avril 2021 : Près d'Argenton-sur-Sèvre.

Résidence secondaire.

Les conseils donnés : revoir les ouvertures qui ont été modifiées ; remettre dans son état d'origine le couloir actuellement en brique ; cloisonner le grenier pour accueillir les six enfants.

Mai 2021 : Région de Saint-Amand-sur-Sèvre.

Maison paysanne avec tout à revoir : les sols, les ouvertures et les murs.

Mai 2021 : Vers Coulonges-sur-l'Autize.

Une longère du 19^e à l'abandon depuis 1940.

Les parents de Monsieur J. étaient jadis adhérents à MPF79.

Les conseils ont porté sur la toiture (poutres, tuiles) et les murs.



Juillet 2021 : Au nord-ouest de Thouars.

Visite pour créer 3 baies vitrées (3 murs différents) dans une ancienne maison à proximité d'une église classée.

Ce propriétaire ne savait pas qu'il fallait faire une demande préalable car son immeuble est situé dans le périmètre de protection.

Août 2021 : Vers La Chapelle-Saint-Laurent.

Petit logis du 16^e avec de beaux éléments

Conseils pour remédier à des remontées capillaires extérieures et intérieures

- enlever les enduits cimentés
- creuser une tranchée le long de la bâtisse
- choix des chaux pour les enduits

Retour sur site pour suivi du chantier.

Août 2021 : Vers Largeasse.

Jeunes adhérents avec un beau projet et bien décidés à le mener à terme.

Longère du 19^e recouverte en totalité de ciment à l'intérieur ; avec des remontées capillaires dans les murs ; sols intérieurs...

Ce couple a sollicité Christian plusieurs fois, il s'est déplacé pour voir le rendu des travaux à réaliser ; beaucoup d'écoute et pas impressionné par le travail à venir.

Nous continuerons certainement à soutenir nos adhérents.

2 visites en 2021 vers Vançais.

Pour la restauration d'un four à pain en très mauvais état et d'une maison (toiture et intérieur).

Un autre administrateur a aussi participé aux conseils : Jean-Louis Quéaux.

Cette restauration a reçu le label de la fondation du patrimoine ; nous visiterons en 2022 cette belle réalisation.

Une recette de dessert maison,

spécialité du pays mothais, dans le sud des Deux-Sèvres.

Le Patatou (sur les routes du chabichou)

Ingrédients pour 4 personnes

- 1 fond de tarte (Pâte brisée)
- 500 g de pommes de terre en purée
- 350g de fromage blanc mouillé
- 175g de sucre en poudre
- 150g de crème fraîche
- 5 œufs
- 1 sachet de sucre vanillé
- 2 à 3 cuillères à soupe de farine

Préparation

Ecraser les pommes de terre cuites pour obtenir une purée.

Mélanger le fromage blanc, le sucre, la crème fraîche, le sucre vanillé et la farine afin d'obtenir un mélange homogène.

Battre les œufs et les incorporer au mélange.

Ajouter la purée de pommes de terre.

Lorsque le mélange est bien homogène, déposer sur le fond de tarte et enfourner pour 40 minutes à thermostat 7. (le dessus doit noircir).

Déguster tiède ou froid.



Quand un ange gardien défend notre patrimoine deux-sévrien.....

La rue Anatole France, anciennement rue de la Croix, dans le prolongement de l'abbatiale est l'une des plus anciennes de Saint-Maixent.

En cheminant dans la rue, on ne peut pas passer devant le n°13 sans tomber en admiration devant sa belle façade à colombages, restaurée avec bienveillance depuis quelques années par un passionné du patrimoine ; ancienne maison d'un apothicaire avec sur la façade « Hic Valetudo » = ici santé.

Un peu avant, au n°9, une façade fin 19^e siècle (1872) offre au marcheur sa vieille grille en fer forgé, trois corniches moulurées et on devine sur un panneau de bois « Boucherie Griffier », l'enseigne de ce commerce.

Un ange est entré dans ce lieu, abandonné depuis plus de 40 ans, mais témoin d'un passé florissant...on y découvre des boiseries, des vitres diaphanes...et ce n'est pas tout...

Sensible à ce patrimoine qui, à ses yeux, mérite l'attention, notre ange remarque une affichette « arrêté de péril »...il se fait communiquer ce document en février 2020.



Et l'aventure ne fait que commencer... Un projet de sauvetage pourrait voir le jour...

Mais la mairie a aussi un projet diamétralement opposé !!

Le propriétaire, moins sensible à la qualité de son immeuble, réside en Angleterre. Le maire lui propose de vendre son immeuble à une société (IAA = Immobilière Atlantic Aménagement du groupe 3F action logement) qui à la place (du n°9 et du n°11) va construire trois logements

sociaux. Coût pour la ville environ 100.000€. Le maire a obtenu une subvention de l'Etat au titre des «Fonds friches» dans le cadre de «France relance» pour la revitalisation des bourgs.

Notre ange, entre-temps, bien décidé à maintenir la mémoire de cet immeuble, découvre par les hasards d'une photographie communiquée par un voisin, les restes d'une grande peinture à l'étage du n°9.

Et l'histoire prend un nouveau sens...

Intrigué par cette découverte, notre ange gardien informe la DRAC le 27 septembre 2021 et demande une expertise à Sabine de Freitas du Conservatoire Muro Dell'Arte à Orbigny (37).



La DRAC s'est déplacée le 7 octobre 2021 et l'expertise de Sabine de Freitas est la suivante : rare peinture du XV^e siècle représentant le Christ enfant portant le globe terrestre, assis sur les épaules de Saint-Christophe ; expertise réalisée uniquement sur photo car la mairie a posé un cadenas empêchant l'entrée dans la boucherie.



Mais alors maintenant, la ville de Saint-Maixent va-t-elle reconsidérer son projet ?

Pas vraiment...les médias relatent la découverte : Courrier de l'Ouest, Nouvelle République, France Bleu, FR3. Mais aucune protection n'est possible, malgré l'autorisation écrite du propriétaire à la mi-octobre, le maire maintient son cadenas interdisant l'accès à notre ange pour protéger la peinture ; elle est donc toujours inaccessible et exposée aux intempéries.

Facebook est en ébullition dans l'entourage de notre ange ; Stan-Yves Bontems, très actif à MPF79, me sollicite «MPF79 pourrait s'impliquer»...Le 20 novembre 2021, lors de notre Conseil d'Administration, notre ange gardien est invité pour exposer aux membres la genèse de cette aventure et ses besoins.

A l'unanimité, nous sommes solidaires du projet ; Claude Sapakas-Keller envoie une lettre de soutien à notre ange (copie adressée au maire de Saint-Maixent).

D'autres associations font de même comme les VMF, la Société Historique...

Entre-temps multipliant les actions, notre ange entre en contact avec le propriétaire et réussit à le convaincre du bien-fondé de son projet : le 12 novembre, un compromis de vente est signé entre le propriétaire anglais et l'ADANE...Un bon début, enfin.

Notre ange est enfin invité à la commission urbanisme de la mairie, le 13 décembre 2021 ; Philippe Jary des VMF (Juriste chargé du conseil aux adhérents au niveau national) est présent ; l'ADANE expose ses projets de sécurisation et restauration avec l'appui de professionnels qualifiés en réponse aux exigences de la ville.

Reste donc l'attente de la décision que va prendre la mairie, relativement à son droit de préemption qui expire le 12 janvier 2022...

C'est le moment de vous dévoiler qui œuvre derrière notre ange : Marie-Claude Bakkal-Lagarde, ingénieure de recherche à l'INRAP, Présidente et fondatrice de l'ADANE (Association pour le développement de l'archéologie de Niort et ses environs), déléguée départementale de « Urgences Patrimoines » (association reconnue d'utilité générale).

Ce projet coûterait à la ville jusqu'à 100.000€ avec l'IAA et zéro euro avec l'ADANE.

Et le 2 janvier, nous apprenons sur la page Facebook du maire qu'il renonçait à son droit de préemption ! Victoire !

Dès le lendemain, après des précautions de sécurisation, le dispositif de protection de la peinture se construit... Des adhérents de MPF79 sont présents pour aider l'ADANE.

Nous espérons que nous serons nombreux dans un proche avenir à aider l'ADANE.

Nous en reparlerons lors de notre AG.

Annick Georgeon

Important:

Pour l'ADANE, nous recherchons des poutres de 4,20m de long en section 15 ou 20cm. C'est urgent.

Contact : MPF79 (www.maisons-paysannes-79.org) ou l'ADANE (adane@laposte.net)





M.P.F. 79



Grâce au Label de la Fondation du Patrimoine des aides pour des travaux extérieurs de restauration

Qui peut prétendre à ce label ?

Tout propriétaire privé d'un bien situé en zone rurale, bourg et petite ville de moins de 20.000 habitants, ou situé en Site Patrimonial Remarquable (SPR) ou situé en site classé au titre du code de l'environnement, ou en dehors de ces zones, non habitable caractéristique du patrimoine rural : pigeonnier, lavoir, four à pain, chapelle, moulin, etc.

Les travaux éligibles

Tous travaux réalisés sur l'extérieur du bâtiment : toitures (couvertures et charpentes), façades, huisseries, menuiseries extérieures, etc... qui en préservent les qualités architecturales ou qui en restituent l'authenticité.

Le programme de travaux doit avoir reçu un avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le bien doit impérativement être visible, pour l'essentiel, de la voie publique ou accessible au public.

Quelles aides ?

- une subvention de la Fondation du Patrimoine d'au minimum 2 % des travaux versée à la fin des travaux ;
- une aide de l'Etat sous forme d'avantage fiscal : déduction de 50 % minimum du montant des travaux du revenu imposable.

Quelle est la marche à suivre ?

Contactez la délégation régionale de la Fondation du Patrimoine du département dans lequel se situe l'immeuble.

En Poitou-Charentes :

11 rue Lebasclès – 86000 Poitiers
Mme Aurélie Liège,
Chargée de mission à la Délégation,
pour la Vienne et les Deux-Sèvres
Tél. : 05 49 41 45 54 - 06 59 54 62 15



FONDATION
DU
PATRIMOINE

[Découvrir la Fondation](#)

[Soumettre un projet](#)

[S'engager](#)

[S'informer](#)

[Soutenir un projet](#)

[Connectez-vous](#)



La Fondation en Poitou-Charentes

[Présentation](#)

[Les mécènes et partenaires](#)

[Club de mécènes](#)

[Contact](#)

[Faire un don à la délégation](#)

Compléter le dossier de demande de label transmis par la délégation, ou téléchargeable sur www.fondation-patrimoine.org

Renvoyer le dossier complet à la délégation, qui missionnera une personne bénévole sur place pour mieux comprendre le programme de travaux, échanger avec le propriétaire et demander éventuellement des compléments d'information.

La délégation transmettra ensuite la demande de label au Service départemental de l'Architecture et du patrimoine (Ministère de la Culture).

Après l'avis favorable de ce service, la délégation éditera la décision d'octroi de label.

Attention: les travaux concernés ne peuvent commencer qu'après délivrance du label.

Pour défiscaliser :

Le propriétaire dispose de cinq ans pour effectuer les travaux et déduire chaque année de son revenu imposable, les travaux payés dans l'année. Il déduit 50%, montant TTC, dans sa déclaration de revenus n° 2042 – ligne "déductions diverses".

Une copie de la décision d'octroi de label, un récapitulatif des travaux effectués et payés dans l'année, doivent être joints à la déclaration de revenus.

(cf. articles 156-I-3° et 156-II-1° du code général des impôts)

Pour bénéficier de la subvention de la Fondation du Patrimoine :

Celle-ci sera versée à la fin des travaux, sur présentation des factures et photos, et vérification que les travaux sont conformes aux devis.

Une plaque, fournie par la Fondation du Patrimoine, devra être apposée sur le bâtiment pour une durée maximale de 5 ans.



Les conseils de MPF 79 pour le montage du dossier de demande de label :

Bien expliquer l'intérêt patrimonial de la restauration, les matériaux prévus, proposer des croquis, dessins pour expliquer les travaux envisagés, fournir à l'occasion des photos/modèles pour justifier les choix.

Fournir des photos précises des bâtiments qui rendent bien compte des travaux futurs à réaliser. Elles serviront aussi à la fin du programme pour la comparaison « avant et après les travaux ».

Insister auprès des artisans pour que les devis soient très détaillés et explicites afin de mettre en avant les techniques de restauration, conformément aux engagements exprimés dans le dossier de demande.

Ne pas hésiter à contacter la délégation pour finaliser votre dossier, poser vos questions, car bénévoles et salariés sont présents pour vous accompagner.



**VISITE DE SANXAY, LOGIS DE PRÉ-BERNARD
ET CHÂTEAU DE CHIRÉ-EN-MONTREUIL.**

DIMANCHE 05 SEPTEMBRE 2021

L'Assemblée Générale de la délégation des Deux-Sèvres de Maisons paysannes de France s'est tenue à Sanxay, dans la salle des fêtes mise gracieusement à notre disposition par Mme Catherine FORESTIER, maire de la commune. Cinquante-cinq personnes étaient présentes.

Visite du bourg de Sanxay.

Madame FORESTIER est notre guide. Maire depuis de nombreuses années, elle nous présente naturellement sa commune qu'elle connaît très bien.

La population totale de Sanxay est de 559 habitants au 1^{er} janvier 2019. Les habitants de Sanxay sont appelés les Sanxéens et les Sanxéennes.

Le nom du village proviendrait de l'anthroponyme gallo-romain *Sanctius* avec le suffixe latin de propriété "-acum" devenu au cours du temps "-ec" puis "-ay" et signifiant domaine de Sanctius.

Sur la commune de Sanxay se trouvent les vestiges d'un ancien vicus, bourg rural gallo-romain, construit au 1^{er} siècle. Le révérend père de la Croix en fit les fouilles partielles à la fin du XIX^e siècle, mettant au jour un temple, des thermes romains et un théâtre romain adossé à une colline. 335 monnaies antiques furent découvertes, dont 38 provenant du temple, les 226 pièces identifiées vont du dernier siècle de la République romaine au début du IV^e siècle. Quelques boutiques ont également été découvertes. Ce *vicus* était un centre rural, qui attirait la population des environs. La partie résidentielle et artisanale du site, identifiée par photographie aérienne, n'a pu être fouillée.

Le site archéologique est considéré comme un Monument national.

Sanxay est citée dans les textes pour la première fois au X^e siècle. Au XI^e siècle, elle était un puissant archiprêtré. Des sarcophages mérovingiens ont été trouvés près de l'église reconstruite au XVI^e siècle sur des fondations datant des XII^e et XIII^e siècles.

La guerre de Cent Ans frappa le bourg, qui connut, un siècle plus tard, une prospérité certaine comme le prouvent les sculptures ornant encore les portes et les fenêtres des maisons de Sanxay. Les guerres de Religion mirent un terme à cette période de prospérité.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, Sanxay connut de nouveau un développement économique important. Le bourg abrita jusqu'à vingt-deux auberges.

Comme le reste de la France, Sanxay accueillit favorablement les avancées de la Révolution française. Elle planta ainsi son arbre de la liberté, symbole de la Révolution. Mais lorsque la rumeur se répandit que les Vendéens approchaient, il fut aussitôt abattu pour éviter les représailles. Replanté, il devint le lieu de ralliement de toutes les fêtes et des principaux événements révolutionnaires, comme la fête de l'Être suprême.

En 1921, le tramway desservait le bourg.



Visite de l'église Saint-Pierre.

Vitrail Saint-Pierre.

Description : Saint Pierre, sous un dais d'architecture, tenant la clé dans la main droite et l'index de la main gauche dirigé vers le ciel.

Commanditaires : Le 6 octobre 1840, Marie Radegonde Anastase Caroline de Moussy La Contour, fille de Charles, comte de Moussy et d'Alexandrine de Gourjault, épouse d'Henri Eloi Aymer, marquis de La Chevalerie.

Vitrail de l'Assomption et couronnement de la Vierge.

Ce vitrail a été restauré en 1972 par l'atelier Guittet, Monthoiron, en 1996 par Philippe Riffaud (Atelier St-Joseph de Ruffec).

Description :

Lancette gauche : Vierge à genoux sur le croissant de lune, couronnée par le Christ.

Lancette droite : Vierge les bras levés au ciel, soutenue par des anges.

En haut, à gauche, un buste de martyr tenant une palme.

En haut, à droite, un pape coiffé de tiare, tenant la crosse.

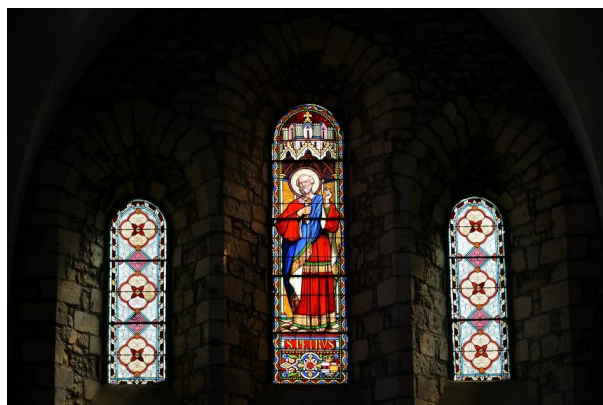
Les teintes sont remarquables.

L'autel.

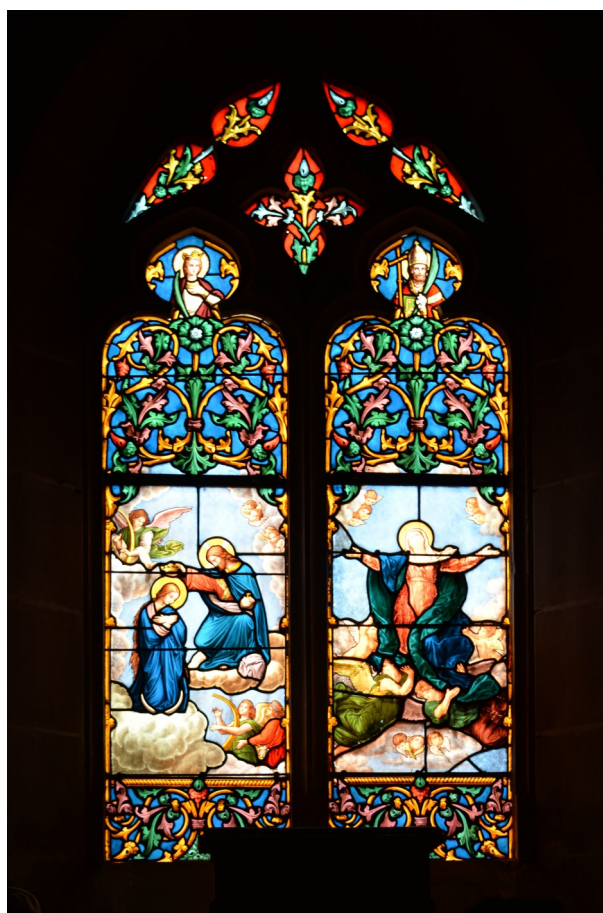


La Cène, bas-relief sur l'autel .

Après l'excellent repas servi dans la salle du restaurant du château de Marconnay par le chef Thierry FORESTIER, nous partons - en covoiturage - vers le Logis de Pré-Bernard à Quinçay dans la Vienne et le Château de Chiré-en-Montreuil.



Vitrail St-Pierre (Atelier Lux Fournier, Tours, fin XIX^e).



Vitrail de l'Assomption et couronnement de la Vierge (Atelier Lux Fournier, Tours, 1915).



Le Logis de Pré-Bernard à Quinçay (Vienne)

Dès 1277, les archives de l'abbaye de Saint-Jean-de-Montierneuf à Poitiers mentionnent le Pré-Bernard. Les pierres sculptées de style gothique sur les murs des communs attestent l'existence d'un bâtiment au Moyen-Âge. La date de 1650 inscrite sur le fronton d'une lucarne du bâtiment principal et son style confirment que celui-ci fut construit à la charnière des règnes de Louis XIII et Louis XIV. L'existence d'un étang, d'un moulin et l'importance du pigeonnier, au sud, permettent d'affirmer que le bâtisseur était un aristocrate aisé. Au XVIII^e siècle, René Harcouet, avocat au Présidial de Poitiers en fit sa résidence principale. Au XIX^e siècle, le logis appartient à la famille Gaillard et, en 1911, il fut vendu à des agriculteurs, qui vers 1930-36 arasèrent la partie ouest pour des raisons de vétusté. Le 8 août 1990, un incendie ravagea l'ensemble qui fut cédé en l'état en 1993. Aujourd'hui l'actuel propriétaire, sous couvert des architectes des Monuments Historiques, entend réhabiliter l'édifice. Petit à petit, le Pré-Bernard retrouve son identité. À la réhabilitation architecturale de l'ensemble, à la mise en évidence des lignes majeures des jardins, s'associe un projet économique et culturel qui permettra d'ouvrir le logis aux visiteurs, d'y accueillir des artistes et des séminaires. Expositions permanentes et temporaires en feront un des pôles attractifs du département de la Vienne...

Éléments protégés M.H. :

Classement par arrêté du 20 avril 1990 : les façades et les toitures.

Inscription par arrêté du 20 avril 1990 : les pièces du rez-de-chaussée avec leurs lambris et leurs trois cheminées, la pièce de l'étage avec la cheminée qu'elle contient et la porte du pigeonnier.
(Wikipédia- Châteaux de la Vienne).



Nous sommes reçus par le propriétaire, M. Rémy BROUSSE, qui nous fait l'historique de cette demeure et des travaux accomplis. Après l'incendie, apparemment criminel, il ne restait que les murs.

M. BROUSSE a entrepris de redonner vie à ce logis classé monument historique.

C'est un chantier impressionnant :

120 pieds de chênes furent nécessaires pour la charpente et la couverture, 30 mètres cubes de cèdres pour le solivage. 58000 ardoises furent posées avec clous cuivrés pour l'ensemble de la toiture. Ajoutons à cela 110 mètres cubes de pierres taillées en provenance des carrières de Migné-Auxances et de Chauvigny pour la reprise des ouvertures des cheminées et des parties endommagées par l'incendie.

Beaucoup a été fait, mais il reste tant à faire...



Le château de Chiré-en-Montreuil.

Le château de Chiré-en-Montreuil, du XV^e siècle et construit sur un important éperon rocheux qui domine le village, est une motte forte défensive. Il fut édifié autour d'une tour carrée qui recèle un souterrain refuge, comportant 60 mètres de galeries. A l'origine, sa construction consiste en un château féodal à but défensif. Mais la bataille de Moncontour en 1574 le mit sérieusement à mal : la régente Catherine de Médicis fit raser ses tours pour y débusquer des protestants réfugiés.



Aujourd'hui propriété de la commune, il fait l'objet d'importants travaux de restauration.

Les membres de l'association "Les Amis du château de Chiré" proposent des visites guidées gratuites d'une heure environ toute l'année sur rendez-vous et selon disponibilité.

Nous ne visitons que deux salles récemment libérées et qui doivent être restaurées et mises en valeur. Près d'une porte, une curieuse pierre d'angle attire notre attention.

La Pierre du Petit Coin.

Rabelais la mentionne dans le prologue du *Quart livre* (1552), à propos de la métamorphose (!) en pierre du juriste Pierre de Congnières (XIV^e siècle) gallican opposé à la mainmise du Pape sur l'Eglise de France et aux privilèges du clergé en matière de justice, au cours d'un procès sous Philippe de Valois (1329). D'après le magistrat et historien Etienne Pasquier (1560), les membres du clergé, "pour vengeance de cette poursuite, firent mettre un marmot (=singe ou animal monstrueux) en un coin de Notre-Dame de Paris..."



Il était d'usage d'éteindre les cierges sur cette sculpture. D'où le développement de Rabelais sur le jeu qui consiste à éteindre la chandelle avec le nez.

(Recherche effectuée par Madame DEMONET, professeur de littérature française de la Renaissance à l'université de Poitiers.)

D'après la tradition orale transmise par des personnes ayant habité le château, le petit placard situé de l'autre côté de la porte servait précisément à ranger les chandelles.

Retour au château de Marconnay pour le traditionnel pot de l'amitié.



Nous remercions les personnes qui ont préparé ces visites, Madame FORESTIER pour son accueil, M. Rémy BROUSSE pour la visite du Logis de Pré-Bernard et les Amis du Château de Chiré pour nous avoir permis de visiter ce château qui fait la fierté de Chiré-en-Montreuil.

Régis Bernet
 Septembre 2021
 Bibliographie et textes :
 M.P.F 79
 Wikipédia
 Logis du Pré-Bernard
 Amis du château de Chiré

SORTIE MAISONS PAYSANNES DES DEUX-SÈVRES A SALLES ET PAMPROUX (79)

DIMANCHE 03 OCTOBRE 2021

Nous avons rendez-vous à 10 heures à la salle des fêtes de Salles. Nous y sommes bien arrivés malgré un fléchage approximatif et les panneaux indicateurs peu lisibles. Nous sommes fort aimablement accueillis par Mme Christine HEINTZ, 2^e adjointe au maire de la commune.

Mme HEINTZ nous présente la commune de Salles dont le nom pourrait avoir une origine franque avec le mot "sal", c'est-à-dire liée à la présence d'une salle spacieuse sans qu'elle soit obligatoirement fortifiée.

Salles fait partie de la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre

Visite de Salles.

Les habitants et habitantes de la commune de Salles sont appelés les Salladins et les Salladines. Les 344 habitants du village de Salles vivent sur une superficie totale de 8 km² avec une densité de 43 habitants par km². La rivière Le Pamproux est le principal cours d'eau qui traverse la commune.

Bien avant la Révolution, un moulin était présent et faisait de la farine fine, qui avait l'appellation Farine Royale de France. Il y a eu ensuite, au début du XIX^e siècle, une papeterie puis, vers 1840, une importante filature de draps et de tissage qui a fonctionné jusqu'après la première Guerre mondiale. Une centaine de personnes y étaient employées. Pendant la seconde guerre, le lieu a été utilisé comme quartier général par les Allemands. Aujourd'hui les bâtiments de la filature sont habités et en rénovation pour créer des gîtes et accueillir les touristes (propriété privée). La maison de maître qui se trouve à proximité et qui appartient à un autre propriétaire, est actuellement en location.



Equipés de vêtements de pluie et de parapluies, sous la houlette de Mme HEINTZ, les 48 personnes présentes partent pour la visite du village. Nous aurons de la chance, il ne pleuvra pas.

Tout près de la salle des fêtes, dans la même rue, cette maison du XVIII^e siècle retient notre attention. En bordure de rue, nous apprécions la qualité de la pierre utilisée pour le muret et pour le bâtiment orné d'une treille.





Bâtiment de la Mairie et de l'école publique.
Cet édifice, daté de 1878, a une très belle façade et des cheminées au décor original.



Les abords des maisons sont fleuris selon le goût des habitants qui nous accueillent volontiers et nous invitent à entrer dans les cours.

Nous arrivons au lavoir qui est très bien entretenu et dont l'eau, comme celle du Pamproux tout proche, est très limpide.



A un angle de rue, nous apercevons une plaque de l'époque Second Empire, avec l'inscription :

"Chemin vicinal N° 1 de Salles à La Mothe-S^e-Héray". Sur le mur du temple, nous en trouvons une autre avec l'inscription : *"Chemin vicinal N° 5 de Salles à Soudan."*

Ces plaques de rue étaient placées en hauteur pour être facilement lues par les cochers.

Visite des anciens bâtiments de la filature.

La maison du directeur de la filature, restaurée et actuellement en location.



Ces bâtiments, très proches de la maison du directeur, sont actuellement la propriété d'un jeune couple qui veut créer des gîtes et des salles pour accueillir des touristes

Les propriétaires des bâtiments de la filature nous présentent des documents et des plans des locaux de l'époque où cette industrie était active.

D'un petit pont sur le Pamproux, au bout du terrain de la filature, nous avons vue sur le "château de Salles"; c'est une propriété privée que nous ne pourrions pas visiter. Le cadre est magnifique et le parc immense. Ce que nous pouvons entrevoir n'est qu'une petite partie de l'ensemble.

Visite de Pamproux.

L'origine du nom du village vient de la particularité de ses vignes. Les feuilles des vignes (pampres) communales ont la particularité d'arborer une couleur rousse.

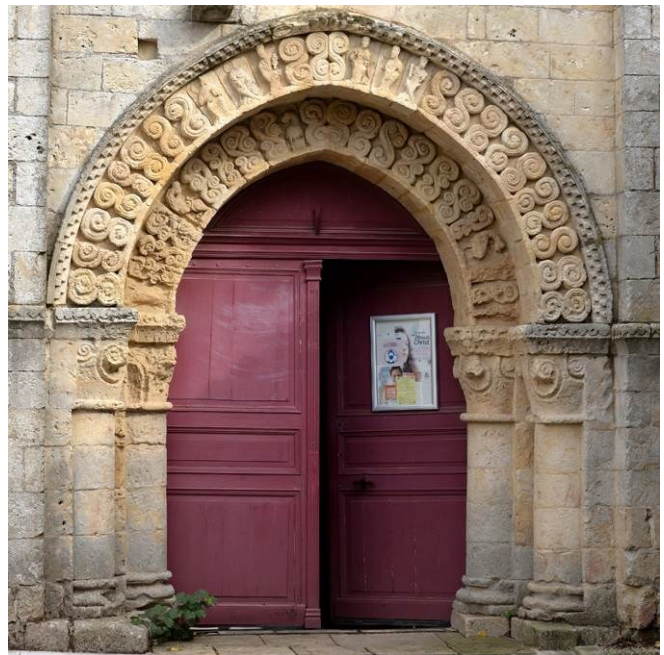
De cette caractéristique est né le nom du village. À l'époque "Pampre Roux" puis au fil du temps "Pamproux".

Nous partons de la salle des fêtes de Salles pour rejoindre Pamproux situé à peu de kilomètres, le rendez-vous est fixé devant la mairie, mais nous devons stationner là où nous trouvons de la place car, aujourd'hui, c'est la fête des vendanges à Pamproux. Les rues du centre bourg sont interdites à la circulation. Ce n'est pas très gênant car le village n'est pas très grand... et un peu de marche ne peut pas faire de mal...

Près de la Mairie, une belle maison avec un linteau de porte surmonté d'une accolade à l'intérieur de laquelle est sculpté un cœur percé d'une flèche et entouré d'initiales avec, à gauche une branche de feuillage et ce qui semble être un serpent, et à droite, une main qui tient la pointe de la flèche. Nous ignorons ce que ces symboles signifient.



Nous longeons l'église romane Saint-Maixent avec son beau clocher, puis découvrons le porche et l'intérieur de l'édifice.



Nous passons sous les magnifiques halles du XVII^e siècle et, tout près, des arcades, également du XVII^e siècle, nous font penser aux bastides du Sud-Ouest.



En descendant vers le ruisseau Pamproux, nous longeons les hauts murs et une haute tour de défense du prieuré.

Nous pouvons difficilement apercevoir une tour avec fenêtres Renaissance, tour ronde dont la partie où sont les fenêtres a été remaniée et est plate.

Nous arrivons devant un ancien moulin du XIX^e siècle, nous traversons un théâtre de plein air puis nous suivons un sentier qui borde le Pamproux. De là, nous avons vue sur des maisons XVIII^e / XIX^e siècles et sur des lavoirs privés.

Arrivés au pont situé à la sortie du village, nous revenons vers le centre par des petites rues encaissées entre des murs et des maisons anciennes.



C'est là que notre visite se termine, nous rejoignons nos voitures en traversant la place occupée par les divers stands de produits régionaux pour la fête des vendanges.



Nous revenons à la salle des fêtes de Salles pour le traditionnel goûter et pot de l'amitié.

Nous avons droit, et c'est un privilège, à la dégustation de la fameuse fouace de la Mothe-Saint-Héray, du pâtissier Daniel Favreau. M. Favreau cesse son activité et n'a pas trouvé de reprenneur pour lui succéder ; ces fouaces cuites spécialement pour nous sont les dernières que nous pourrions déguster.

Ainsi en est-il de la fouace de la Mothe-Saint-Héray, surnommée "La fouace de Rabelais", que Daniel Favreau a pétri pendant 35 ans.

N'oublions pas que Rabelais assimilait la fouace à de la "viande céleste"...



M. Claude SAPKAS-KELLER offre la fouace aux convives

Nous remercions toutes les personnes qui ont préparé la journée de visite de ces deux villages ainsi que Mme Christine HEINTZ qui nous a guidés tout au long de la visite de Salles.

Histoire Vraie par Henri Clochard : La pierre et l'héritage



Les histoires d'héritage sont infinies. Celle que je vais vous présenter est assez originale car elle va mêler la sculpture sur pierre et la fin d'une longue succession.

Un peu en manque d'inspiration, je décidai d'aller voir mon ami Jacques Macaroni, également sculpteur amateur. Tout en discutant je visite ses dernières réalisations. Et là, en passant devant sa cheminée, la sculpture d'un diable m'interpelle.

J'ai moi-même eu l'occasion de réaliser plusieurs exemples de diables mais celui-ci me semble particulièrement curieux.

Me voyant intéressé, mon ami me dit alors : « Toi qui cherches un sujet, en voilà un qui me touche particulièrement. Comme tu le sais, suite au décès de ma mère, ma sœur et moi, avons été en bisbille avec mon frère qui avait décidé de nous pourrir la vie . »

Mon ami sort alors une revue qui présentait des manuscrits du XII^e siècle. Il l'ouvre à une page et apparaît alors l'image qui vous est présentée au début de cet article. Il reprend : « Cette reproduction incarne la personnalité de

mon frère :

- deux langues, ce qui lui permet de dire tout et son contraire selon son interlocuteur
- ses griffes aux mains n'étant pas suffisantes, il ajoute celles de ses pieds pour accaparer le maximum
- de belles cornes pour impressionner le contradicteur.

A partir de cette image, j'ai décidé de le représenter en dur . »

Après quelques minutes de silence, il reprend :

« J'ai ensuite pensé qu'il est temps de reprendre la succession qui s'éternise depuis dix ans au cours desquels nous avons eu droit aux tracasseries habituelles : commandements d'huissiers, passages au tribunal, changements de notaire de mon frère.....

Alors j'ai repris contact avec mon notaire habituel pour qu'il organise avec le dernier notaire de mon frère, une réunion avec toutes les parties prenantes. Quelques semaines plus tard, une date est fixée avec un accord général, pour se rencontrer à son étude avec la présence physique de tous.

Le jour venu, nous attendons vainement mon frère et son nouveau notaire.

Que faire ?

Ma sœur et moi décidons d'aller chez le notaire de mon frère résidant à 70km environ. Vers 15h, je sonne à la porte de l'étude et une voix féminine me demande si j'ai rendez-vous. D'une voix assurée, je réponds « Bien sûr ! » et la porte s'ouvre.

Nous entrons. La clerc de notaire, aussitôt, nous demande des précisions, alors je dis que nous n'avons pas rendez-vous, mais que nous voulons absolument rencontrer M^o M. en personne. « Il est évident que ce n'est pas possible » me répond-elle.

J'insiste en disant que nous ne partirons pas sans être reçus par le notaire lui-même et que nous attendrons le temps qu'il faut.

La dame est bien ennuyée et ne sait comment réagir.

Nous sommes dans une vaste entrée où elle nous fait asseoir. Cette entrée donne sur une grande salle dans laquelle elle travaille. Nous nous installons et nous la voyons décrocher discrètement son téléphone. Rien ne se passe et nous attendons.

Régulièrement, elle téléphone et toujours rien.

Il va donc falloir accélérer les choses. Je vais profiter d'un allié inattendu. En effet, dans ce vieil immeuble, il existe encore une pièce de musée pratiquement disparue : des toilettes à la turque. Comme on peut le rappeler pour les plus jeunes, ces W.C. ont un grand réservoir particulièrement bruyant quand il se vide.

Comme il jouxte la salle de travail, il est très perturbant. Toutes les dix minutes, nous allons tirer la chasse d'eau. La clerc de notaire, prenant un air aimable, nous propose une boisson, mais nous ne nous laissons pas attendrir. Elle continue à téléphoner sans succès. En plus, nous la voyons se battre avec son ordinateur particulièrement récalcitrant.

Deux heures plus tard, brusquement, apparaît une silhouette sortie d'on ne sait où : c'est un homme gigantesque (style Dupont-Moretti) qui, d'un geste brusque se penche vers nous et dit d'une voix tonitruante «VENEZ» et se dirige manifestement vers son bureau. Nous nous installons et le silence se fait pendant quelques secondes. Qui va attaquer ?

Convaincu de mes talents de négociateur, je me lance.

Je pense que l'erreur à ne pas faire, c'est de demander au notaire pourquoi il n'est pas venu à la réunion prévue ce matin.

Je commence donc : «Maître, vous avez pu voir que, depuis dix ans, mon frère fait tout pour que cette succession ne se termine pas. Nous sommes là pour que vous nous aidiez à y trouver une fin. Il me semble qu'une réunion, à votre étude, de toutes les parties concernées pourrait permettre de trouver une solution définitive.»

Apparemment le notaire commence à se détendre et réfléchit. Il voit bien que nous désirons en finir. Après quelques échanges verbaux, l'idée lui semble bonne.

«Je vais effectivement faire une convocation générale dans un délai d'environ trois semaines.»

Miracle ! Trois semaines plus tard, tout le monde est là : mon frère et son épouse, ma sœur et sa fille, moi et les deux notaires.

Mon frère porte un grand sac qui doit contenir ses dix ans de procédures. Moi, je sors discrètement un paquet-cadeau volumineux (40x30cm, 14kg) et le pose sur le bureau. Tout le monde se regarde. Mon frère prend la parole et commence à développer ses arguties qui pourraient lui permettre de continuer les procédures. Et là, notre colosse d'une voix de stentor l'interrompt : «Mr Macaroni, ça suffit. Nous sommes ici pour terminer cette affaire qui dure depuis trop longtemps. J'ai étudié le dossier et j'ai pu constater que votre frère et votre sœur avaient déjà fait beaucoup de concessions. Nous en resterons là.»

Tout le monde se tourne vers mon frère qui se sent très gêné et qui finit par dire : «D'accord, on arrête.» Le notaire appelle sa clerc pour la rédaction de l'acte final. Elle arrive avec son ordinateur. Celui-ci est toujours aussi récalcitrant. Alors mon notaire propose une rédaction manuelle, ce qui est accepté mais prend du temps.

Deuxième miracle! Mon frère signe le document en premier, nous lui faisons cet honneur, (en fait, je suis très méfiant car il pourrait refuser de signer après nous.)

Ouf ! Il a signé. Tout semble terminé.

C'est alors que je reprends la parole : «Pendant que nous sommes tous là, je vais ouvrir le paquet-cadeau pour mon frère». Je défais alors délicatement le papier et là, tu devines qu'il s'agit de ma sculpture. J'explique : «Tu vois mon frère, l'image que tu auras dans la famille dans les siècles des siècles.»

Les notaires manifestent leur admiration. «C'est vous qui avez fait ça ?». Eh oui.

Mon frère empoigne son sac et part en courant poursuivi par ma sœur jusque dans la rue tout en criant : «Voleur, voleur». Ma belle-sœur s'élance à son tour à la suite de son mari. Je reste dans l'étude avec les deux notaires et nous nous félicitons de l'issue heureuse de notre coopération.

Ainsi se terminent l'histoire et la relation pierre-héritage.

Quelle belle histoire !

Je remercie vivement mon ami Jacques et j'espère que vous aurez plaisir à la lire.





CALENDRIER

Programme des activités de Maisons paysannes des Deux-Sèvres.

- Dim. 06 mars 2022 : Assemblée générale à la Mothe-St-Héray.
- Dim. 15 mai 2022 : Champagne-Mouton.
- Sam. 18 juin 2022 : Saivres.
- Dim. 25 sept. 2022 : Vançais.

Journées du Patrimoine de pays : 25 & 26 juin 2022

Programme des activités de Maisons paysannes de Charente-Maritime.

- Sam. 19 mars 2022 : A.G. au Château d'Oléron.
- Dim. 03 avril 2022 : Sortie à Saint-Dizant-du-Gua.
- Dim. 22 mai 2022 : Sortie à Talmont-sur-Gironde.
- Dim. 02 octobre 2022 : Sortie à Nieul-sur-Mer.

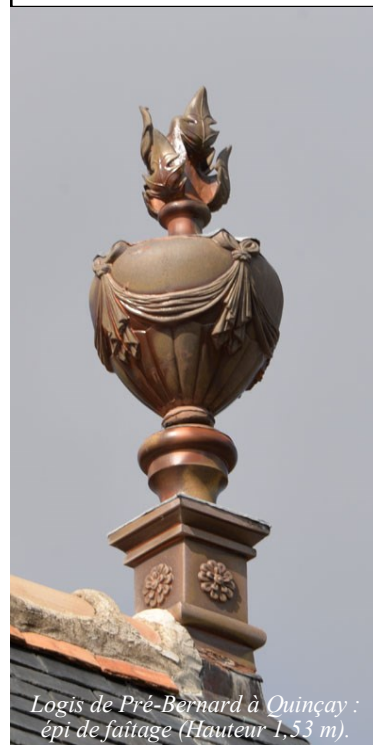
Programme des activités de Maisons paysannes de Vendée.

- Sam. 12 mars 2022 : Assemblée générale à la Vieille-Bruyère (Tallud-Sainte-Gemme).
- Sam. 30 avril 2022 : Saint-Michel-le-Cloucq.
- Sam. 14 mai 2022 : Fontenay-le-Comte.
- Sam. 11 juin 2022 : Saint-Gelais (79).
- Sam. 24 sept. 2022 : Vouvant.
- Sam. 8 octobre 2022 : Saint-Prouant et Monsireigne.

Contact :
Claude SAPKAS-KELLER
 La Grandmaison
 79410 SAINT-GELAIS
 Tél. : 06 22 37 67 67

Site internet des Deux-Sèvres :
www.maisons-paysannes-79.org

Site national :
www.maisons-paysannes.org



Maisons Paysannes des Deux-Sèvres sur Internet

Un nouveau site Internet est désormais accessible pour les adhérents des Maisons Paysannes des Deux-Sèvres grâce au lien ci-dessous :

<http://poitou-charentes.maisons-paysannes.org/dpt/deux-sevres/bienvenue/>

Ce site a été créé au sein du site national qui propose un outil pour accéder aux pages des délégations départementales.

Vous y retrouvez différentes rubriques d'informations sur nos activités avec notamment les dates des sorties planifiées, nos lettres annuelles, des comptes rendus de visites, etc...

N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à nous transmettre vos remarques.

Notre Page Facebook

Ouverte depuis un mois, elle vous permet d'être informés sur des actions pour le maintien et la sauvegarde du patrimoine. Début d'inventaire d'ouvrages en pierre sèche sur la commune de Saivres, chantiers participatifs, activités des autres délégations de Maisons paysannes de France...



Maisons Paysannes des Deux Sèvres

Organisation à but non lucratif

[Nous contacter](#)

poitou-charentes.maisons-paysannes.org